L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.

MERCREDI, 16 MARS 1892.

PETITES ANNONCES.

DIVERS.

216 RUE Bourbon, entre St-Philippe et Dumaine, chambres et pension. Famille française privée. 2 mars—3 sem

LE prix le plus élevé payé pour des meubles antiques, pianos, desks, comptoirs, vitrines, les contenus de résidences 40 rue Royale. 17 oct—1a

DEMANDES.

ON demande Une jeune femme blanche de confiance comme gardienne. Elle doit se présenter bien recommandée. 194 avenue Jackson. 13 mars—7 f

A VENDRE.

A VENDRE—Pour cause de départ, confiserie établie depuis trente ans dans la meilleure des localités et ayant une excellente clientèle. Tout le contenu. A. Seiferfeld, 288 rue du Camp, coin Calliope. 13 mars—3f dim mar jeu

ANNONCES JUDICIAIRES

PAR LE CONSTABLE.

George Jurgens vs. John U. Jenny. Même vs même. Même vs même. Même vs même. Même vs même.

DEUXIEME COUR DE CITE DE LA NOUVELLE Orléans—Nos 15,956, 15,957, 15,958, 15,959 et 15,960.—En vertu de cinq writs de fieri facias à moi adressés par l'Hon. Chas H. Lavillebeuvre, juge de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, dans les affaires ci-dessus intitulées et numérotées je procéderai à la vente à l'encan publique, sur les lieux occupés par le défendeur John U. Jenny dans ces affaires, No 79 rue Front, entre les rues Poydras et Lafayette, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 26me jour de mars 1892, à 11 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Le contenu de la buvette, etc., No 79 rue Front, entre les rues Poydras et Lafayette, dans le Premier District de cette ville, d'après un inventaire enregistré en mon bureau.

Saisi dans les affaires ci-dessus intitulées et numérotées.

Conditions—Comptant sur les lieux.

P. AD. FORTIER,
Constable de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.

15 mars—15 22 26

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Alfred Goldthwaite.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 35,254 — Division A—Attendu que George W. Nott a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'exécuteur testamentaire datif dans la succession de feu Alfred Goldthwaite, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

E. A. LUMINAIS, Greffier.

11 mars—11 16 20

Succession de Pierre Lange.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 34,655—Division E.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le compte présenté par John Peltier, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

E. A. LUMINAIS, Greffier.

8 mars—8 13 17

Succession de Mariah Coulihan.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 35,027—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Peter O'Donnell, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour,

E. A. LUMINAIS, Greffier.

10 mars—10 15 19

Succession de David S. Bryon.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 34,855. Division A—Attendu que I. B. V. ... administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'exécuteur testamentaire datif dans la succession de feu David S. Bryon, décédé, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

E. A. LUMINAIS, Greffier.

11 mars—11 16 20

Succession de Hugh Wilson Auld.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 35,192—Division D—Attendu que Benjamin F. Auld a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Hugh Wilson Auld, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

E. A. LUMINAIS, Greffier.

8 mars—8 11 15

AVIS AUX CREANCIERS.

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—Jos. Armbruster vs ses créanciers—No 35,028—Division E—La cession de la propriété de Joseph Armbruster est par le présent acceptée par la Cour au nom de ses créanciers, et il est ordonné qu'une assemblée des créanciers du dit insolvable soit convoquée et tenue pardevant W. O. Hart, notaire public, le SAMEDI 19me jour de mars 1892 à 11 heures A. M., afin que le dit insolvable puisse leur livrer ses biens, exposer un rapport de ses affaires et faut eux qu'un syndicat soit élu, que les créanciers fixent les termes et conditions de la vente de la propriété du dit insolvable et prennent telle action qu'il leur conviendra à l'égard de la propriété qui leur sera livrée, que la décharge de la dette demandée par le dit insolvable soit décrétée par un vote et toutes autres affaires pouvant être présentées devant la dite assemblée qui peuvent être justes et légales; et dans l'intervalle toutes procédures contre la personne et la propriété du dit insolvable sont suspendues; et il est de plus ordonné que Martin Voorhies Esq., avocat, soit en ceci nommé avocat pour représenter les créanciers absents.

Nouvelle-Orléans, 12 février 1892.

Signé) ALBERT VOORHIES, Juge.

Une copie exacte

M. GUIRAUD, Député Greffier.

13 fév—3f en 30 j

Edward Keena vs ses Créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 28,972.—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le compte final présenté par John R. Pisten, syndic des créanciers de cette affaire ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

E. A. LUMINAIS, Greffier.

6 mars—6 11 15

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—Je certifie par le présent, que le 23ème jour de février 1892, jugement a été rendu par cette Cour dans l'affaire ci-dessous intitulée, dans les paroles et chiffres au vanté, à savoir: Pauline Frank vs John U. Frank—No 34,313—Division C.—Sur motion de E. J. Wenck Esq., avocat pour la demanderesse, et sur production de preuves à l'appui de sa demande et la loi et les témoignages étant en sa faveur et contre le défendeur. Il est ordonné, adjugé et décrété que le défaut inscrit dans cette affaire le 31 décembre 1891 soit confirmé et qu'il y ait jugement en faveur de la dite demanderesse, Pauline Frank, et contre le défendeur, John U. Frank, son mari, décrétant une séparation de biens et une dissolution de la communauté qui a jusqu'à lors existé entre eux; que la demanderesse Pauline Frank, ait en plus jugement contre le défendeur, John U. Frank, dans la somme de six mille dollars avec privilège sur tous les biens du défendeur jusqu'à la restitution fixe et par lui de la propriété paraphernale et séparée à la demanderesse comme il est alloué par la loi aux femmes mariées, que la demanderesse ait en plus un jugement reconnaissant comme la propriétaire du billet enregistré dans l'affaire John U. Frank vs Charles Schneider, No 33,772 du dossier de cette Cour, et l'autorisant à s'occuper d'affaires séparées de celles de son mari et en son propre nom, tous les frais du procès devant être payés par le défendeur. Il est de plus ordonné, adjugé et décrété que l'inscription et troisième opposition de John Dellinger dans cette affaire enregistrée le 17 décembre 1891 et non poursuivies et non servies aux parties ci-nommées, soient mises hors de Cour à ses frais.

Jugement rendu le 23 février 1892.

Jugement signé le 29 février 1892.

Signé: F. A. MONROE, Juge.

En témoignage de quoi, j'y ai apposé ma signature et imprimé le sceau de la dite Cour, en la ville de la Nouvelle-Orléans, ce dixième jour de mars, dans l'année de notre Seigneur mil huit cent-quatre-vingt-douze.

TH. BUISSON, Député Greffier.

12 mars—

Dr J. B. PEREZ,

Depuis 35 ans un spécialiste dans le traitement des maladies d'un caractère privé. Maladies de Bright; de la vessie, la spermatorrhée, rétrécissement de l'urètre, etc. Impuissance causée par l'âge ou par aucune autre cause.

Maladies des Femmes et leurs irrégularités promptement guéries.

Dr Perez Female Regulating Pills—le remède le plus efficace pour toutes les irrégularités de femmes. A vendre dans toutes les pharmacies

Prix: $1 par bouteille

DR PEREZ, Bureau 233 rue du Canal

vis-à-vis le Dépôt du Fort Espagnol

16 déc 91—1 an

Avis.

Excursions du dimanche à bon marché sur le New Orleans, Fort Jackson & Grand Isle R. R. Les trains partent d'Alger à 8 A. M., et arrivent à 7.05 P. M. Billets, aller et retour, 50c, 75c. et $1.00.

J. S. LANDRY, Surintendant.

J. S. LANDRY, Agent général pour le Fret et les Passagers.

20 oct—ann et dim

Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.

POUR LE 15 MARS—CLASSE No 162

Tirage de 4 heures P. M.

1re	2me	3me	4me	5me	6me	7me	8me	9me	10me	11me	12me	13me	14me
62	50	75	38	13	42	27	60	64	55	57	52	45	—

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public et journellement dans les salons de la Compagnie.

En témoignage nous apposons notre signature Ce 15 mars 1892—4 heures P. M.

J. A. A. ROUSSEAU.
DAN. A. WILSON.
Commissaires.

Les plans de nos tirages quotidiens peuvent être vus en tout temps dans toutes nos succursales.

ATTRAIT SANS PRECEDENT!

PLUS D'UN MILLION DISTRIBUÉ.

L.S.L.

Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane

Incorporée par la Législature, dans un but de charité et pour aider au développement de l'enseignement public, et sa franchise a été reconnue comme faisant partie de la présente Constitution d'Etat de 1879, par un vote populaire énorme.

Devant continuer jusqu'au 1er janvier 1895.

Les grands tirages extraordinaires ont lieu semestriellement (Juin et Décembre) et les **grands tirages à numéros simples** ont lieu tous les autres dix mois de l'année, et ont tous lieu en public, à l'Académie de Musique, à la Nouvelle-Orléans.

Renommée depuis vingt ans, par l'intégrité de ses tirages et le prompt paiement des lots, attestés ainsi qu'il suit:

Nous déclarons, par les présentes, que nous présidons à tous les tirages mensuels et semestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui nous en donnons l'assurance, ont lieu avec la plus grande honnêteté, la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous joignons le fac-simile de nos signatures.

G. T. Beauregard
J. A. Early
Commissaires.

Nous soussignés Banques et Banquiers paieront tous les Lots gagnés dans les Loteries de l'Etat de la Louisiane qui seront présentés à nos comptoirs.

R. M. WALMSLEY, Pres. La. Nat. Bank.
P. LANAUX, Prest. State Nat. Bank.
A. BALDWIN, Prest. N. O. Nat. Bank.
CARL KOHN, Prest. Union Nat. Bank.

Grand Tirage Mensuel,

—A—

L'ACADÉMIE DE MUSIQUE.

NOUVELLE-ORLEANS,

MARDI, 12 AVRIL 1892.

GROS LOT: $300,000

100,000 Numéros dans l'Urne

LISTE DES LOTS

1	Lot de...	$300,000, soit	$300,000
1	Lot de..	100,000,.....	100,000
1	Lot de..	50,000,.....	50,000
1	Lot de..	25,000,.....	25,000
2	Lots de..	10,000,.....	20,000
5	Lots de..	5,000,.....	25,000
25	Lots de..	1,000,.....	25,000
100	Lots de..	500	50,000
200	Lots de..	300,.....	60,000
500	Lots de..	200,.....	100,000

PRIX D'APPROXIMATION

100 Lots de $500, soit......	$50,000
100 Lots de...$300, ...	30,000
100 Lots de...$200, ...	20,000

PRIX TERMINAUX.

999 Lots de $100, soit.......	$99,900
999 Lots de $100, ...	99,900

3,134 Lots se montant à....$1,054,800

PRIX DU BILLET:

Entier, $20; Demi, $10; Quart, $5; Dixième, $2; Vingtième, $1.

Prix pour les clubs, 55 fractions de billets de $1 pour $50.

TAUX SPECIAUX POUR LES AGENTS

AGENTS DEMANDÉS PARTOUT.

IMPORTANT.

ENVOYEZ L'ARGENT PAR L'EXPRESS A NOS FRAIS,

PAS MOINS DE CINQ PIASTRES,

Sur lesquel's nous paierons tous les frais et nous payons d'avance les frais d'express sur les BILLETS et les LISTES DE LOTS, envoyés à nos correspondants.

Adressez à PAUL CONRAD,

Nouvelle-Orléans, Lne.

Donnez l'adresse en plein et faites la signature lisible.

Le Congrès ayant passé des lois défendant le service de la malle à TOUTES LES Loteries, nous nous servons des Compagnies d'Express pour répondre à nos correspondants et pour envoyer les listes de lots, jusqu'à ce que les Tribunaux aient reconnu **Nos Droits comme Institution d'Etat.** Les autorités postales néanmoins continueront à livrer toutes lettres **ORDINAIRES** adressées à Paul Conrad, mais ne lui feront pas parvenir les lettres **ENREGISTRÉES** à son adresse.

Les listes officielles des lots seront envoyées sur demande à tous les agents de localités après chaque tirage en nombre voulu, par Express, **sans frais aucuns.**

ATTENTION.—La Cour Suprême de l'Etat de la Louisiane a décidé le 27 avril 1891 que la question de maintenir la loterie en opération jusqu'en 1919 serait soumise au vote du peuple de cet Etat à une élection qui aura lieu en avril 1892, ainsi qu'il en a été décidé par la Législature de l'année dernière.

L'élection qui aura lieu conformément au dit ordre et à la dite décision de la Cour Suprême dans le mois d'avril de l'année prochaine décidera finalement et la loterie cessera ses tirages après le 1er janvier 1895, ou continuera de tirer jusqu'au 1er janvier 1919.

QUELLES QUE SOIENT LES CIRCONSTANCES la Loterie continuera ses tirages jusqu'au 1er janvier 1895.

Il y a tant de systèmes inférieurs et malhonnêtes à vendre sur le marché pour lesquels les vendeurs reçoivent d'énormes commissions, que les acheteurs doivent se faire attention, et se protéger en insistant pour avoir des BILLETS DE LA LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE et pas d'autres, s'ils veulent la chance du lot annoncé.

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Banque des Citoyens de la Louisiane vs. J. J. Gidière.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 30,475.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 16 avril 1892, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, passages, privilèges et tout ce qui y appartient et qui se trouve dessus, situé dans le premier district de cette ville, dans le carré d'îlet borné par les rues Remparts, Canal, Dryades et Commune, mesurant, au pied français, vingt-neuf pieds de façade rue de la Commune, sur une profondeur de quatre-vingt-seize pieds sur la limite le divisant de la propriété de Mme Ryan; quatre-vingt-neuf pieds sur la limite le séparant de la propriété de C. W. Dumas, et trente pieds sur la limite inférieure. Ensemble avec cent quatre-vingt-deux actions du fonds capital de la Banque des Citoyens de la Louisiane, attachées à la propriété.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions: Une somme comptant suffisant à payer la réclamation de la demanderesse, soit neuf cent dix dollars, montant du stock loan avec 10 0/0 d'intérêt à partir du 1er novembre 1882, et la somme additionnelle de trois mille deux cent soixante-seize dollars montant des contributions des actions avec 8 0/0 d'intérêt par an sur $364 dessus à partir du 1er décembre 1881, et avec 8 0/0 d'intérêt par an sur $364 du 1er décembre 1882, et avec 8 0/0 d'intérêt par an sur $364 du 1er décembre 1883, et avec 8 0/0 d'intérêt par an sur $364 du 1er décembre 1884, et avec 8 0/0 d'intérêt par an sur $364 du 1er décembre 1885, et avec 8 0/0 d'intérêt par an sur $364 du 1er décembre 1886, et avec 8 0/0 d'intérêt par an sur $364 du 1er décembre 1887; et avec 8 0/0 d'intérêt par an sur $364 du 1er décembre 1888, et avec 8 0/0 d'intérêt par an sur $364 du 1er décembre 1889; et avec les frais et charges du procès et la vente et des taxes de ville et d'Etat dues sur la dite propriété. L'acquéreur assumera en outre la balance de la dette du fonds-capital hypothéqué, pas encore due mais sujette à être collectée d'après la charte et les lois de la banque, à savoir: la somme de $13 104 et l'acquéreur assumera toutes les obligations d'un actionnaire de la Banque des Citoyens d'après sa charte et ses lois, et la balance s'il y en a du prix d'adjudication, comptant.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

14 mars—14 21 28—avril 4 11 16

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE PAR LE SHERIF CIVIL.

Une Rare Occasion pour Acquérir une Propriété de Résidence Elégante dans le Second District, Splendide et Substantiellement Construite,

RUE DU CANAL,

Dans le Centre de ce Grand Ilet de Terre de Valeur borné par les rues CANAL, DOUANE, ST-PATRICK ET OLYMPIA.

Mesurant à peu près 300 pieds sur chacune des dites rues.

Contenant 24 Lots de Terre.

Le tout magnifiquement embelli avec des arbres fruitiers et à ombrage et des arbrisseaux de choix, etc.

T. L. Bayne Jr versus Louis Lozano

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 34,068—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse des Encanteurs Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le premier district de cette ville, le SAMEDI, 16 avril 1892, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Un certain îlet de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui y sont, les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages lui appartenant ou qui en quelque sorte en dépendent situé dans le second district, désigné par le numéro soixante-deux, sur un plan fait par J. Schreiber, ingénieur civil daté le 22 mars 1836, et déposé en l'étude de H. B. Cénas, anciennement notaire en cette ville. Le dit îlet est composé de vingt-quatre lots numérotés de un à vingt-quatre et est borné par les rues Canal, Douane, St-Patrick et Olympia, et le dit îlet de terre mesure plus ou moins trois cents pieds sur chacune des dites rues.

Acquis par le défendeur par achat de Arthur Durieu, d'après un acte fait pardevant Hunter C. Leake, notaire en cette ville, le 22 novembre 1890, (titre enregistré dans le Conveyance Office, Book 130, fol. 277).

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

14 mars—14 21 28—4 11 16 avril

ANNONCE JUDICIAIRE

Splendide occasion pour un placement rémunératif

Vente par le Shérif Civil.

Propriété commerciale de valeur, dans le centre de la ville, connue comme le

No 166 RUE GRAVIER.

Et traversant tout l'îlet, et faisant face à la rue Union, sur laquelle elle est connue comme le

No 17 RUE UNION.

Toujours louée facilement et donnant un bon loyer, et maintenant louée à bail au New Orleans Machine Co., Limité, jusqu'au 30 septembre 1892, à raison de $125 par mois.

(L'acquéreur, cependant, ayant le privilège de reconnaître le dit bail ou de le faire canceller.)

Mme Sylvanie B. Denègre vs Mme R. S. Welham

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 35,203.—En vertu d'un writ de saisie et de vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et l'Allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 16 avril 1892, à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain lot ou portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tout ce qui y appartient, situé dans le premier district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Gravier, Union, Carondelet et St-Charles, désigné par le No trois, sur un plan dressé par H. Grant, ingénieur civil, approuvé par D. Howard, voyer, le 14 janvier 1837, déposé au bureau de B. Marks, ex notaire en cette ville, le 1er février 1837.

Le dit lot mesure, mesure américaine vingt-sept pieds sept pouces de face à la rue Gravier, cent cinquante-cinq pieds cinq pouces de profondeur sur le côté vers Carondelet, cent cinquante-deux pieds et six pouces de profondeur sur la ligne de division du lot No Deux et vingt-six pieds huit pouces de face à la rue Union.

Les bâtisses sur le dit lot étant connues comme le No 166 rue Gravier et le No 17 rue Union.

Acquis par la défenderesse par achat de Wm Phelan, d'après un acte pardevant S. Magner, ex notaire le 12 avril 1866 (le titre est enregistré au Bureau des Aliénations, Livre 90, folio 468.)

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

14 mars—14 21 28 avril 4 11 16

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de propriété améliorée de valeur, formant l'encoignure des rues Carondelet et Thalie, dans l'îlet borné par les rues Melpomène et Baronne.

Mme John Langles et als. vs. Mme A. Cardona, exécutrice.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 34,750—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles, entre la rue Gravier et l'Allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 19 mars 1892, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent situé dans le premier district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Carondelet, ci devant Appolon, Thalie, Baronne, ci devant Bacchus et Melpomène et mesure trente pieds de face à la rue Carondelet, sur une profondeur et de face à la rue Thalie, de cent quinze pieds, quatre pouces et borné dans le fond par une allée s'étendant vers la rue Thalie, ayant quatre pieds, huit pouces de largeur, en usage en commun avec le dit et un autre lot adjacent. Le tout au pied américain. Le dit lot forme l'encoignure des rues Carondelet et Thalie. Etant la même propriété que Mme Marie Maniero, veuve d'Angelo Costa, a acquise de John H. Campman, conformément à un acte passé pardevant Michael Hahn, ancien notaire, le 3 mai 1860. Titre enregistré au bureau de transfert, livre 83, folio 131.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

16 fév—16, 23—mars—2 9 16 19

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente aux risques et dépens d'un précédent acquéreur.

Chas. F. Buck et als. vs. Mme Jeannette Seligman.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 27,711.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, et en vertu d'un jugement (judgment on rule) rendu et signé le 19 février 1894, dans la dite affaire, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et le Commercial Place dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 26 mars 1892, à midi, de la propriété ci après décrite, à savoir:

Un terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, tous les droits, passages, enfin tout ce qui y appartient, situé dans le Premier District de cette ville, carré d'îlet No 269, borné par les rues Perdido Gravier, Dryades et Sud Remparts, désigné par le No 6 sur un plan annexé à un acte passé pardevant Théodore Seghers, ancien notaire de cette ville, le 30 novembre 1833, et mesurant, au pied américain, trente un pieds (31) onze) (11 pouces et cinq (5) lignes de façade rue Perdido, sur une profondeur entre lignes parallèles de cent dix-sept (117) pieds dix (10) pouces et six (6) lignes plus ou moins.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

20 fév—20 27—mars 5 12 19 26

BASILE BARES

FACTEUR DE PIANOS,

84 Rue Royale, Nlle-Orléans

—SEUL AGENT POUR LES—

PIANOS GAVEAU, DE PARIS

Supérieur à tout ce qui s'est fait jusqu'à ce jour, de construction nouvelle pour la sonorité prolongée, à cadre en fer fondu d'une seule pièce, système perfectionné, mécanique à lame à double répétition, sommiers en fer, équilibrés pour la maintien de l'accord. Ces pianos ont véritablement un velouté et une pureté de son remarquables.

Accords et réparations de pianos une spécialité. 30 mars—

VENTES A L'ENCAN

PAR E. A. BLAKELEY.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Charles Edward Rhodes.

No 34,614—Cour Civile de District.

PAR E. A. BLAKELY, Encanteur—Bureau No 40 rue Royale —VENDREDI, 25 mars 1892, à la forge No 37 Sud Remparts, entre Canal et Commune, il sera vendu à l'enchère publique "en bloc" pour du comptant en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District, Division D, pour la paroisse d'Orléans, en date du 8 mars 1892, et rendu dans l'affaire de la susdite succession—

Le contenu de la forge, ensemble avec les machines, outils, matériaux, vieux fer, citerne, etc, en bloc.

PAR E. A. BLAKELY—VENDREDI 25 mars 1892, à 11 heures A. M., à l'atelier No 37 rue Sud Remparts entre Canal et Commune, tout le contenu de l'atelier ci-dessus mentionné, en bloc pour du comptant au moment de l'adjudication. 15 mars—15 19 22 25

PAR ROBINSON & UNDERWOOD.

ATTENTION LITTERATEURS.

Vente à l'encan de la magnifique librairie de feu **Joseph Edward Vigné,** consistant d'ouvrages rares tels que les œuvres de LaHarpe, Montesquieu, Sismondi, les deux bibliophiles, Jacob, Auquetil, J. J. Rousseau, de St-Hilaire, Parny, Bossuet, Montaigne, Lamartine, Malte Brun, La Bruyère, de Tocqueville, etc. Aussi, des imprimés de valeur et des gravures des fameuses galeries de tableaux du Louvre et de Versailles, de jolies vues de villas romaines, sites pittoresques de Naples, de Sicile et de Campanie, et de belles vues de l'antiquité d'Herculanum et de Pompéi, ensemble avec un grand nombre d'autres volumes désirables.

LUNDI, 21 mars 1892, à 7 heures 30 P. M., au bureau des encanteurs, No 164 rue Commune. Par ROBINSON & UNDERWOOD, encanteurs et agents de propriétés, bureau 164 rue Commune, il sera vendu la bibliothèque ci-dessus décrite, LUNDI, 21 mars 1892.

Les catalogues seront prêts à être distribués mercredi, 16 mars 1892. La bibliothèque peut être vue en tout temps.

Conditions—Comptant. 13 mars—13 20

ANNONCE JUDICIAIRE.

Bâtisse en briques à trois étages, 143 rue Julie, coin N. E. Camp,

—ET—

Site désirable pour bâtir, rue Carondelet, coin N. O. Félicité.

Vente par ordre de cour.

Succession de Stephen McNamara.

No 34,991—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division D.

PAR ROBINSON & UNDERWOOD—W. C. H. Robinson, encanteur—Bureau 164 rue Commune—SAMEDI, 9 avril 1892, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté le 8 mars 1892, il sera vendu à l'encan—

1. La grande bâtisse en briques à trois étages formant le coin des rues Julie et Camp dans l'îlet borné par les rues Magasins et Girod, ayant à peu près 15 chambres en haut et magasins en bas, le lot mesure à peu près 20 pieds 5 pouces de face à la rue Julie sur 96 pieds 7 pouces de profondeur et de face à la rue Camp

II. Un certain morceau ou portion de terre, avec les bâtisses qui y sont, situé dans l'îlet borné par les rues Carondelet, Baronne, Félicité et Polymnia, et désigné par le No 3, sur une copie d'un plan fait par Jno F. Braun, voyer, annexé à un acte de vente fait pardevant G. W. Christy, ancien notaire en cette ville, le 29 août 1885, et mesurant à peu près 42 pieds 2 pouces et 3 lignes de face à la rue Carondelet, sur 147 pieds 10 pouces et 5 lignes de profondeur sur le côté du lot No 2, et à peu près 132 pieds de profondeur et de face à la rue Félicité.

Conditions—Comptant. Les acquéreurs assumeront le paiement des taxes d'Etat et de ville pour l'année 1892 en outre du prix de leur enchère: 10 pour cent seront requis au moment de l'adjudication.

Les actes de ventes, aux frais des acquéreurs, pardevant Jas J. Woulfe, notaire

10 mars—10 12 19 26—avril 29

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur dans le Deuxième District.

Interdiction de Thomas W. Bothick.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans No 39,418—En vertu d'un writ de fieri facias, pour frais, contre Mme Olivia T. Bothick, épouse de Thomas W. Bothick, et en faveur de Charles F. Buckland, subrogé de James W. Bothick et als. et James Shay, sous-curateur, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et l'Allée Commerciale dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 16 avril 1892, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux certains lots de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits voies et dépendances, situés dans le Deux ème District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Dorgenois, Canal, Broad et Douane. Les dits lots sont désignés par les Nos 7 et 8 sur un plan fait par J. Communy, daté le 15 septembre 1844, déposé en l'étude de P. P. Labarre, ancien notaire et mesure comme suit: Le lot No 7 mesure trente sept pieds neuf pouces et deux lignes de face à la rue Dorgenois, sur cent douze pieds neuf pouces et cinq lignes sur le côté vers la rue Douane, cent vingt six pieds huit pouces et deux lignes sur le côté de la rue du Canal, entre lignes parallèles, et quarante et un pieds deux pouces et trois lignes de largeur dans le fond. Le lot No 8 mesure trente sept pieds neuf pouces de face à la rue Dorgenois, sur cent douze pieds neuf pouces et cinq lignes sur le côté vers la rue du Canal, quatre-vingt-dix huit pieds onze pouces sur le côté vers la rue Douane, et quarante pieds deux pouces et trois lignes de largeur dans le fond.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

15 mars—15 22 29—avril 5 12 16

ANNONCE JUDICIAIRE.

Splendide occasion pour obtenir

Une grande propriété commerciale de valeur, mesurant 253 pieds, 9 pouces, 2 lignes de face à la rue Market, 150 pieds, 10 pouces, 1 ligne de face aux rues Tchoupitoulas et Religieuse, 233 pieds, 9 pouces, 9 lignes sur la ligne de côté de la rue St-James, avec les bâtisses et améliorations, etc. connue anciennement comme

Branch Cotton Press ou Branch Warehouse.

Ensemble avec toutes les machines, etc.

Sur des termes de crédit,

Dans l'affaire de

Mme George Denègre vs. Electric Traction and Manufacturing Co.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No 34,952 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 9 avril 1892, à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir—

Un certain morceau ou certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges y appartenant, ayant été érigé à la dessus, les bâtisses connues sous le nom de "Branch Cotton Press ou Branch Warehouse", situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Market, Tchoupitoulas, Religieuse et St James. La dite portion de terre comprend la moitié du dit îlet et mesure deux cent cinquante cinq pieds, neuf pouces et 2 lignes de face à la dite rue Market cent cinquante-neuf pieds dix pouces et une ligne de face sur chacune des rues Tchoupitoulas et Religieuse, et deux cent cinquante cinq pieds neuf pouces et deux lignes sur la ligne de côté vers la rue St-James, le tout d'après un plan dressé par James Gallier, architect, daté le 5 février 1843, déposé pour qu'on s'y réfère au bureau de H. B. Cénas, ex-notaire en cette ville.

Acquise par les défendeurs par achat de Wm. Lynd, Sr., d'après un acte passé pardevant Andrew Hero, Jr., notaire, le 17 juillet 1889, (le titre enregistré au bureau des Aliénations, dans le livre 128, fol. 983.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Termes et conditions—1° Au comptant une somme suffisante pour payer et satisfaire la réclamation des plaignants disons la somme de cinq mille piastres ($5,000), ensemble avec 6 0/0 d'intérêt par an du 17 juillet 1889 sur $2,500, et 6 0/0 d'intérêt par an du 17 juillet 1891 sur $2,500, 5 0/0 sur le montant du dit principal et intérêt pour honoraires d'avocat, $4.00 frais pour copie de l'acte et les frais et charges de procès et vente et les taxes d'Etat et de ville dues sur la dite propriété.

2° L'acquéreur assumera le paiement en capital et intérêt de deux billets à ordre faits et souscrits à cet effet au nom du dit Electric Traction & Manufacturing Co. par William Behan, son président, et Edward T. Manning, son secrétaire, pour $2,500 chacun tirés à l'ordre de la dite compagnie et endossés par ses dits officiers datés le 17 juillet 1889, et payables respectivement à trois et quatre ans de leurs dates, avec 6 0/0 d'intérêt par an de leurs dates jusqu'à paiement. Le dit acquéreur assumera aussi l'hypothèque garantissant le paiement des dits deux billets résultant de l'acte passé par Wm Lynd, Sr., au Electric Traction & Manufacturing Co, pardevant Andrew Hero, Jr., notaire, le 17 juillet 1889.

3° Et la balance du prix d'adjudication, s'il y en a, comptant.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

7 mars—7 14 21 28 avril 4 9

THE NEW-ORLEANS BEE

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

A Daily Newspaper, established on the 1st of September, 1827, and universally known throughout Louisiana and the neighboring States. The "Bee" is now published exclusively in French, and is the acknowledged organ of the French-American population. A very valuable family paper and specially recommended to those of our American readers, ladies and gentlemen who wish to enhance their knowledge of the French language.

Subscription Terms:

By Mail—Payable in advance, postage prepaid.

Per annum, $12; six months, $6; three months, $3; one month, $1.

Weekly (8 double pages) published Saturday Morning.

Per annum, $3; six months, $1.50; three months 75 cents.

Pharmacie St-Cyr Fourcade

CANAL ET REMPARTS.

J. F. BELOU, Succ.

Dépôt de toutes Spécialités Françaises et Américaines. A vendre à prix réduits Maison d'achat, Paris, 44, rue des Lombards. Téléphone 730.

Eau de Ninon de L'Enlos	$2 00
Crême " " par boîte	1 50
Poudre " "	1 50

15sept—1 an Dim Mar Jeu

VENTES A L'ENCAN

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS

ANNONCE JUDICIAIRE.

GRANDE VENTE

Pour Effectuer un Partage.

L'élégante et aristocratique résidence No 281 avenue Esplanade, avec de grands et jolis terrains s'étendant aux deux rues Kerlerec et Roman.

Le vaste magasin en briques à trois étages, No 95 rue Decatur, entre St Louis et Conti.

La jolie résidence en bois avec terrains spacieux et bien ombragés, formant le coin sud ouest des rues des Champs-Elysées et Robertson, ensemble avec une rangée de résidences simples à un et deux étages avec écuries, coin des rues Français et Robertson.

L'élégant cottage moderne en bois, nouvellement bâti, à deux corps de logis.

Nos 234 et 234 1/2 et 236 et 236 1/2 rue Champs-Elysées, entre Villeré et Robertson.

La jolie résidence en bois nouvellement bâtie, No 250 rue Champs-Elysées, encoignure sud-est Robertson.

Dans l'affaire de Mme Marie Madeleine Carré, veuve de James J. Reiss et als.

—VS.—

Les mineurs Olivier Reiss et James Henry Reiling et Louis McLise Reiling.

No 34,719—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

A L'ENCAN.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS—Geo. G. Friedrichs, Encanteur—SAMEDI, 16 avril 1892, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles, il sera vendu à l'encan, en vertu de et conformément à un jugement rendu le 26 février 1892 et signé le 9 mars 1892 par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, dans l'affaire ci-dessus décrite, les propriétés de valeur ci-après désignées, à savoir:

1° La jolie et splendide résidence No 281 Avenue de l'Esplanade, entre Roman et Prieur, bâtie retirée de la rue sur rez de chaussée en briques élevé, avec de larges galeries de façade avec de belles corniches, large corridor au centre, salons doublés, vastes chambres à coucher, salle à manger, chambre à bain, cuisine, chambres pour domestiques, grande mansarde bien finie ayant cordes, chambres, cabinet, etc., écurie, dépendances, grandes caves et 7 hydrants fournissant une grande quantité d'eau pour l'usage du jardin et les domestiques, la résidence est située dans le centre d'un joli jardin, bien arrangé, quantité de grands et ombrageux arbres, arbustes, plantes, fleurs, des allées en pierre et en Shillinger, etc. Le terrain est spacieux, ayant une large façade de plus de 152 pieds sur l'avenue Esplanade, s'étendant au travers à la rue Kerlerec dans le fond et aussi une ouverture sur la rue Roman et sont décrits comme suit, à savoir:

1° Un certain lot de terre situé dans le troisième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Esplanade, Roman, Kerlerec et Prieur, désigné par la lettre D, sur un plan fait par A. D. Hémécourt, député voyer de ville le 21me jour d'avril 1876, et annexé pour référence à un acte de vente par H. C. Millandon à Mme Alexandre Honold, passé pardevant P. Le Gar, notaire, le 15me jour de mai 1876, conformément au dit plan. Le dit lot de terre mesure comme suit; à savoir: commençant à une distance de 62 pieds 11 pouces et 3 lignes de l'encoignure des rues Roman et Esplanade, le dit lot "D" a une première profondeur de 126 pieds et 8 pouces puis tournant à un angle droit vers la rue Roman, le dit lot mesure 62 pieds 11 pouces et 3 lignes, puis une ligne s'étendant et perpendiculaire à la rue Roman, puis tournant à un angle droit vers la rue Kerlerec le dit lot ne mire 31 pieds 5 pouces et 3 lignes de face à la rue Roman, puis s'étendant en angle droit, sur une ligne perpendiculaire vers la rue Roman et s'étendant vers la rue Prieur, le dit lot mesure 132 pieds puis s'étendant à un angle droit sur une ligne s'étendant et perpendiculaire à la rue Kerlerec, le dit lot a une seconde profondeur de 158 pieds 7 pouces et 5 lignes puis s'étendant à un angle droit sur une ligne s'étendant vers la rue Prieur, le dit lot mesure 30 pieds et 2 pouces de face à la rue Kerlerec, puis s'étendant à un angle droit sur une ligne s'étendant vers la rue Esplanade et perpendiculaire à la dite rue Kerlerec, le dit lot mesure 140 puis s'étendant vers la rue Prieur le dit lot mesure 38 pieds et 2 pouces en s'étendant à un angle droit sur une ligne s'étendant perpendiculaire à la rue Esplanade, le dit lot mesure 135 pieds 11 pouces et 7 lignes, puis s'étendant à un angle droit au point du commencement, le dit lot mesure 152 pieds 4 pouces et lignes de face à la rue Esplanade, étant cette splendide et pittoresque portion de cette splendide avenue Esplanade, son spacieux et joli terrain bien embelli avec plusieurs des plus grands forts, rendent cette jolie propriété des plus désirables pour résidence, le voisinage immédiat étant à une distance respectable du centre des affaires et des amusements, etc.

2° Le joli magasin en briques, spacieux et bien situé, No 95 rue Decatur entre St Louis et Conti, avec grand hangar de face, lequel pour les besoins des affaires d'une grande maison de confiserie et boulangerie qui y prévalent. Le tout est décrit comme suit

Un certain lot de terre situé dans le deuxième district de cette ville dans l'îlet borné par les rues Vieille Levée ou Decatur, Chartres, St Louis et Conti, lequel dit lot mesure, au pied français, 28 pieds de face à la rue Vieille-Levée ou Decatur, ... 28 pieds ... 10 pieds sur le côté de la propriété ... appartenant à ... Lena, sur le côté de la rue St Louis ayant une profondeur de 196 pieds, et l'autre 18 pieds de la dite façade sur le côté de la propriété anciennement appartenant à Musson ayant une profondeur de 218 pieds le tout conformément à un plan fait par Joseph Pilié, en date du 29 ... 1818, annexé à un acte passé pardevant Christoval de Armas, ancien notaire en cette ville, le 17me jour de janvier 1819. Le dit lot de terre est ainsi décrit au pied américain pour avoir 30 pieds 1 pouce de face à la rue Vieille-Levée ou Decatur 232 pieds 5 pouces de profondeur sur une ligne du côté vers la rue Conti, 210 pieds 8 pouces sur une première profondeur sur la ligne du côté vers la rue St Louis de laquelle profondeur la dite ligne de côté se courbe à un angle droit 10 pieds 10 pouces et 4 lignes dans parallèlement avec la rue Decatur vers la rue Conti, puis à partir de la dite ligne de côté s'ouvre et s'étend 22 pieds 2 pouces à l'arrière au fond au dit lot qui mesure sur la dite ligne du fond 19 pieds 9 pouces de largeur, le tout conformément au plan fait par Arthur de Armas, voyer déposé pour références à l'étude de Joseph Cuvillier, notaire en cette ville.

Cette jolie propriété de commerce est exceptionnellement bien située pour les affaires étant près du chemin de fer, du pont et des grands établissements, maintenant occupée par J. J. Reiss & Co., comme une boulangerie et confiserie en gros

3° L'élégante résidence élevée, en bois, à un étage et mansarde, avec terrains spacieux et bien arrangés coin sud ouest des rues Champs-Elysées et Robertson, ensemble avec une rangée de cottages simples, résidence à deux étages et grande écurie dans le fond courant à l'encoignure sud ouest des rues Champs-Elysées et Robertson, le tout étant décrit comme suit à savoir

Une certaine portion de terre située dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Champs Elysées Français, Villeré, anciennement Girod, et Robertson, anciennement St Jean Baptiste, mesurant 124 pieds de face à la rue Champ Elysées, la même façade rue Français sur une profondeur de 310 pieds et face à la rue Robertson et entre lignes parallèles et s'étendant à la rue Champs Elysées.

Les améliorations sont très vastes et comprennent, premièrement, la jolie résidence en bois, couverte en ardoises, coin sud ouest des Champs-Elysées et la rue Robertson, bâtie retirée de la banquette et des lignes du terrain par un spacieux et bien arrangé jardin entouré d'un élégant entourage en fer, statues, des pelouses, des statues, porcelaines et planté d'arbres, une treillé, plantes rares, plusieurs beaux pacaniers de rapport environ trente orangers mûriers, pêchers, figuiers, pruniers, etc. La résidence est bâtie sur un soubassement en briques de 10 pieds de hauteur, entourée d'une galerie au rez-de-chaussée et sur les côtés de chaque côté, et divisée en un grand salon avec octogone et salle à manger. Les deux artistiquement arrangés et ornés de jolies moulures, plusieurs chambres à coucher confortables, de salles de bains et de chambres de domestiques, une cuisine à deux étages et deux grandes chambres tapissées, cinq cabinets au-dessus. De plus, une maison de jardinier et un bâtiment détaché avec des chambres.

Et, secondement un lot de construction comprenant un cottage en bois, coin des rues Français et Robertson, ayant une galerie de façade 4 chambres derrière, 2 chambres au-dessus de la cuisine, une cour de derrière, etc.

Deux autres cottages en bois de chaque trois chambres, une allée de côté et une citerne dans la cour de derrière. Une résidence à deux étages, en bois, avec 4 chambres, une citerne, une allée, une cour de derrière et une grande écurie avec une porte cochère et cour. Cette propriété offre une occasion d'acheter une résidence extrêmement confortable avec des dépendances, et un lot de terre avec des maisons assorties d'une façon peu ordinaire.

4° Ces modernes résidences nouvellement bâties, très attrayantes, dites Queen Ann Cottage Dwellings Nos 234, 234 1/2, 236 et 236 1/2, rue des Champs Elysées, entre les rues Robertson et Villeré, en arrière du trottoir, ayant chacune galerie de face, salons, salles à manger, chambres à coucher, chambre à bain, lieux d'aisances en porcelaine, cuisine, un jardin de façade, une cour derrière et des allées pavées en Schillinger. Les chambres sont toutes joliment décorées, le gaz et l'eau sont installés dans chacune des résidences. Les lots ainsi décrits sont les suivants: Deux certains lots de terre situés dans le troisième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Champs Elysées, Français, Villeré (autrefois Girod) et Robertson (autrefois St Jean-Baptiste), désignés par les numéros 5 et 6 sur un plan dessiné par Rillieux & Co., voyers, le 8 mars 1836, et mesurant chacun, conformément au dit plan, 27 pieds 4 pouces de façade sur la rue des Champs-Elysées, sur 141 pieds 2 pouces de profondeur, entre lignes parallèles.

Un autre certain terrain dans les mêmes district et carré susdits, et contigu aux terrains ci-dessus décrits Nos 5 et 6 et désigné par le No 7 sur le plan fait par Rillieux & Co., arpenteurs voyers, le 8 mars 1836. Le dit terrain mesure, au pied anglais, 27 pieds 10 pouces de façade rue des Champs-Elysées, sur 141 pieds de profondeur, entre lignes parallèles. Le dit terrain est formé d'une partie du terrain No 73 dans le carré No 15, sur le plan original du faubourg Marigny, les mesures ci-dessus étant toutes plus ou moins. Ces cottages modernes de choix sont bâtis avec goût et ont tous les agréments modernes, attrayants à l'extérieur et sont toujours loués; ils rendent dans le moment, ensemble, $768 par an. Ils sont également désirables comme résidence ou comme placement d'argent rémunérateur.

5° La belle maison de résidence à deux étages en bois, avec toiture à mansarde, No 250 rue des Champs Elysées, coin S. E. de la rue Robertson, bâtie sur des fondations en briques élevées, galeries devant et derrière, corridors premier étage et au bas, salons doubles, deux chambres à coucher, salle à bain dans l'octogone, salle à manger, cuisine et chambre à repasser au premier étage et galerie devant; trois grandes chambres à coucher en haut, citerne, dépendances, etc., la-dessus et ailleurs, ainsi qu'en mesure, un service de tuyaux pour l'eau conduisant dans la cuisine et dans la chambre à bain. Les terrains sont décrits comme suit, savoir

Premièrement, un certain terrain situé dans le troisième district de cette ville, carré d'îlet borné par les rues Robertson, ci-devant St Jean-Baptiste, Français, Champs-Elysées et Claiborne, désigné par le No 1 sur un plan dressé par J. A. D'Hémécourt, sous-voyer, en date du 27 avril 1869 et enregistré au greffe de l'ancienne cour civile de district pour la paroisse d'Orléans. Le dit terrain forme le coin des rues Champs-Elysées et Robertson, et mesure, d'après le dit plan, 31 pieds 11 pouces 5 lignes de façade rue des Champs Elysées sur une profondeur entre lignes parallèles, de 100 pieds; et se condamne une autre certaine parcelle de terrain située dans la nouvelle banlieue Marigny, dans le troisième district de cette ville, le dit terrain étant désigné par le No 3 dans le carré No 14, compris avec la rue Robertson, ci devant St Jean-Baptiste, Champs-Elysées, Français, Claiborne et devant St-Ovide et la dite partie du dit terrain mesurant au pied américain, 36 pieds, 7 pouces de façade rue Robertson, sur 32 pieds de profondeur entre lignes parallèles, d'après un plan de Louis Surgi, voyer, le 12 mars 1826 et déposé en l'étude de Hughes Pedesclaux, ancien notaire de cette ville, comme plan No 19. Cette belle et commode résidence a un élégant extérieur; les chambres étant toutes grandes et ayant des arrangements élevés et de larges ouvertures: c'est une des propriétés les meilleures de cette vaste avenue. Une ligne double de chemin de fer sur la rue Claiborne.

Conditions—Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur, le reste à crédit de un et deux ans par des billets divisés en coupons portant 7 0/0 d'intérêt par an à partir de leur date jusqu'à leur paiement, garantis par lien du vendeur privilège et hypothèque sur la propriété vendue avec 5 0/0 honoraires d'avocat en cas de non paiement des billets à leur maturité; ensemble avec toutes les clauses usuelles d'assurance et le transfert des polices d'assurance devra s'effectuer sur les améliorations, et la dite propriété pour le montant des billets détenus par le vendeur ou tout autre personne, comprenant intérêt et dépens, et autres clauses de sécurité. Le pacte de non aliénation et l'obligation de l'acquéreur de payer en sus du prix d'adjudication, les taxes de Ville et d'Etat de 1892 sur la propriété vendue et paiera 10 0/0 comptant sur le prix de l'adjudication au moment de la vente avant d'assurer celle ci.

Les actes de vente pardevant Antoine Doriocourt, aux frais de l'acquéreur.

12 mars—12, 19, 27—avril, 2, 9, 16.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Syndic d'un Cottage-Résidence confortable.

No 158 Grande Route St-Jean.

Avec des lots vacants adjacents.

—ET—

Deux morceaux de terre contigus de valeur.

A la jonction du Chemin de la Métairie et du Bayou St-Jean.

A l'enchère publique.

Dans l'affaire de Carlos Manuell vs ses créanciers.

No 34,204.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS—Geo. G. Friedrichs, Encanteur—Bureau 177 rue Commune — SAMEDI, 9 avril 1892, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'encan, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District, Division D pour la paroisse d'Orléans, en date du 7 mars 1892, et rendu dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété décrite ci-après, savoir—

1° **Une certaine portion de terre,** ensemble avec les bâtisses et améliorations y trouvant, désignée d'après un croquis fait par J. A. d'Hemécourt, daté Nouvelle Orléans, 30 octobre 1875, par la lettre A et No 7. Le lot A mesure 60 pieds 11 pouces et 4 lignes de face à la rue Washington, par une profondeur de 69 pieds 3 pouces sur un côté, 67 pieds 10 pouces sur l'autre et 64 pieds 2 pouces sur la ligne du fond, joignant en partie le lot No 7. Le lot No 7 mesure 63 pieds 11 pouces et 5 lignes de face à la route St Jean, 68 pieds 10 pouces de profondeur, 99 pieds 1 pouce et 4 lignes dans le fond sur un côté, et 101 pieds 9 pouces et 5 lignes sur l'autre ligne de côté. Le tout en accord avec le susdit croquis de J. A. d'Hémécourt, annexé à l'inventaire de la succession de Pierre Pierrie, pris par John L. Laroche notaire public, le 9 novembre 1875

Les améliorations comprennent une résidence cottage confortable en bois, avec une bâtisse détachée dans le fond contenant galeries sur le côté et derrière, 3 chambres et 3 cabinets dans la bâtisse principale et 4 chambres dans la bâtisse du fond, écuries et remises, porte cochère, jardin dans le fond avec des allées à promenade, arbres fruitiers et plantes d'ornement et d'autres arbres fruitiers, et arbustes, ... Elle est connue comme le No 158 Grande Route St Jean et est louée à raison de $21 par an, le cher passe au fond une des ... de l'esplanade, et est à proximité de la nouvelle école Macdonogh

2° **Trois certains lots de terre** avec toutes les dépendances qui y appartiennent, situés dans le deuxième district et dans la banlieue Marigny, ... designés par les Nos 2 et 4, sur un plan de ... daté le 21 mars 1854 ... 39 de Livre des Plans, dans le bureau de H. Pedesclaux ancien notaire en cette ville, d'après lequel plan les dits deux lots mesurent comme suit: Le No 2 23 pieds 3 pouces de face à la rue Washington, 66 pieds 9 pouces et ... lignes sur la ligne la plus près du Bayou St Jean et du côté ... 56 pieds 7 pouces sur l'autre ligne et 25 pieds à la rivière. Et le lot No 4 a 22 pieds 6 pouces de façade sur la rue Washington, 56 pieds 7 pouces de profondeur sur la ligne du côté ... et 53 pieds de profondeur sur l'autre ligne et 25 pieds sur la ligne du fond. ... Et le tiers des dits trois lots, lequel est plus ou moins (mesure française), 50 pieds de face à la Grande Route St Jean, 77 pieds de profondeur sur la ligne la plus rapprochée du Bayou St Jean 92 pieds 8 pouces de profondeur sur la ligne de l'autre côté et 50 pieds dans le fond, étant composé de deux lots de terre désignés par les Nos 8 et 7, sur un plan de P. Bringier, ancien voyer général, daté le 16 septembre 1854, et annexé à un acte du 4 octobre suivant pardevant H. Pedesclaux notaire.

3° **Deux certains morceaux de terre,** ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et privilèges, situés dans la paroisse d'Orléans ville de la Nouvelle-Orléans, Etat de la Louisiane à la jonction du Bayou St Jean et du Chemin de la Métairie, et désignés par les lettres A, B, C, ... sur un plan ... voyer de la ville le 1813, et annexé à un acte passé pardevant Pierre Pedesclaux, ancien notaire le 13 octobre 1814, et l'autre à un acte passé pardevant H. Pedesclaux, ancien notaire, le 12 janvier 1819.

Un morceau de terrain formant le coin du Chemin du Bayou et du Chemin de la Métairie, ... par ... les lettres L, B, K, J et K sur le dit plan, et mesurant 96 pieds de face au Chemin du Bayou de L à A, 23 pieds de profondeur sur le Chemin de la Métairie de A à B, 24 pieds de face 6 pouces de profondeur ... J, et de ... K, ... 44 pieds ... de face au Chemin de la Métairie ... 90 pieds à part, vers un fond 30 ... appartenant anciennement à J. B. Macarty, dans le fond laquelle dite ligne est de 14 arpents de distance de face sur le Chemin de la Métairie

Et l'autre morceau, contigu au ci-dessus, est indiqué par les lettres A, B, C, D, E, F et G, d'après les dits plans et faisant face au Chemin du bayou, s'étendant en profondeur jusqu'à la ligne, ... de A à B ... de l'autre, la profondeur de A à B ... et de C à D ... et en ligne droite ... dans une direction oblique de F à ... de B à C ... et E d'un côté et B de l'autre, entre lignes parallèles, ... de l'habitation Macarty à l'arrière.

Les améliorations comprennent un cottage en bois contenant galerie de façade et trois chambres, écurie, etc. Le terrain est élevé et est cultivé en un jardin potager, près du Lower City Park, à proximité des chars de la rue Esplanade.

Termes et Conditions—Pour la propriété premièrement décrite—Comptant et l'acquéreur assumera les taxes dues et exigibles en 1892 en sus du prix de la vente, et pour les propriétés deuxièmement et troisièmement décrites—un tiers comptant et la balance à un et deux ans de crédit, pour billets spécialement garantis par hypothèque et lien du vendeur, portant 8 pour cent d'intérêt par an à partir de la date de l'adjudication jusqu'à paiement final, et pour cent honoraires d'avocat, en cas de procédure pour le recouvrement des billets, polices d'assurance transférées et les acquéreurs assumeront les taxes dues et exigibles en 1892 en sus du prix de l'adjudication, des dépôts de 10 pour cent comptant seront requis dans tous les cas au moment d'assurer le bon des conditions ci-dessus

Actes de vente pardevant Jas. J. Simmons, Esq., notaire public, aux frais de l'acquéreur.

9 mars—9 12 19 26—avril 2 9

ANNONCE JUDICIAIRE.

Meubles de maison et effets mobiliers,

Succession de Mme Frances S. Good.

No 34,897.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS—Geo. G. Friedrichs, Encanteur—Bureau, 177 rue Commune—MERCREDI, 23 mars 1892, à 10.30 heures A. M., sur les lieux, No 151 rue St Charles entre les rues Lafayette et Girod, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. Albert Voorhies, juge de la Cour Civile de District, Division E, pour la paroisse d'Orléans, daté le 8 mars 1892, et rendu dans la succession ci-dessus intitulée, le tout et en particulier—

Les meubles de maison et effets mobiliers contenus dans le local, et plus amplement décrits dans l'inventaire enregistré

Conditions—Comptant sur les lieux.

12 mars—12 19—à date

Rapport de la situation de la Banque Nationale Mutuelle

A la Nouvelle-Orléans,

En l'Etat de la Louisiane, à la clôture des affaires, le 31 décembre 1891

ACTIF.

Billets et bills escomptés	$496,601 02	
Prêts sur demande	237,514 67	$734,115 69
Bons des E. U. en garantie de la circulation		50,000 00
Autres bons et actions		120,100 00
Biens fonciers, meubles et installations		44,889 16
Dû par d'autres banques et banquiers	$ 93,496 50	
Chèques sur le Comptoir d'Echange	120,433 48	
Monnaie courante et Espèce	135,906 88	349 836 90
Fonds de rédemption avec le trésorier des E. U.		2,250 00
		$1,301,191 77

PASSIF.

Fonds capital payé		$300,000 00
Fonds de surplus		30,000 00
Profits indivis		4,539 89
Circulation		44,100 00
Dividendes non-payés	$568 00	
Dépôts individuels	730,700 04	
Dû à d'autres banques et banquiers	38,283 84	769,551 88
Billets et bills réescomptés		153,000 00
		$1,301,191 77

Par résolution du Board, $10,000 00 des profits des six derniers mois ont été portées au compte de surplus.

JAS. J. TARLETON, Caissier.

L. O. FALLON, Président.
LLOYD R. COLEMAN, Vice-Président.

1er janv—

Friction Rouge du Dr Testut

Pour le soulagement sérieux et constamment même immédiat, des douleurs rhumatismales, aiguës ou chroniques; guérison possible quand le souffrant n'est pas d'un âge très avancé ou d'une constitution ruinée par les excès ou par les maladies—Bouteille 50 cents—60 cents.

Mme St-Pierre, 154, près Remparts.

VENTES A L'ENCAN.

PAR JOHN H. O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété Cottage dans le Sixième District,

Coin des rues Bordeaux et St-Denis.

A L'ENCAN.

Succession de George Flettrich.

No 29,177—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C.

PAR JOHN H. O'CONNOR, encanteur—Bureau No 17 rue Carondelet.—SAMEDI 16 avril 1892, à midi, à la Bourse des Encanteurs, en vertu d'un ordre de l'Hon F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, en date et signé le 11 mars 1892, dans l'affaire ci-dessus, il sera vendu à l'encan, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux lots de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Bordeaux, Valence, Dryades et St-Denis. Les lots sont désignés par les Nos 1 et 2 et mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Bordeaux, sur une profondeur de 120 pieds, entre lignes parallèles, le lot No 1 forme l'encoignure des rues Bordeaux et St Denis. Les améliorations consistent en un cottage en bois à un étage, ayant six chambres, corridors, écurie, etc.

Conditions de la vente—Comptant—L'acquéreur assumera le paiement de toutes les taxes dues pour l'année 1892 en sus du prix de l'adjudication, et un dépôt de 10 pour cent au comptant au moment de la vente.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur, pardevant Andrew Hero, Jr., notaire.

15 mars—15 26—2 9 16 avril

ANNONCE JUDICIAIRE.

Placement attrayant.

—DANS—

Une propriété de choix commerciale.

Dans un endroit central.

No 562 rue des Magasins, entre les rues St-André et Ste-Marie,

En face de la rue Magazine CONNUE COMME LE Schwenck's Sazerac Exchange.

A L'ENCAN.—A CREDIT.

Mme Wilhelmina C. Rauschkolb, Veuve de Jacob Schwenck, individuellement et comme tutrice naturelle et exécutrice testamentaire,

vs.

Peter Rosenstream, tuteur.

No 30,325—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Division B.

VENTE EN PARTAGE.

PAR JOHN H. O'CONNOR, Encanteur—Bureau, No 17 rue Carondelet—SAMEDI, 19 mars 1892, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, en vertu d'un jugement de l'Honorable Fred D. King, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, Division B, rendu dans l'affaire ci-dessus le 17 mars 1891 et signé le 23 mars 1891, il sera vendu à l'encan, la propriété décrite et après, à savoir—

Le magasin et résidence en briques à deux étages No 562 rue des Magasins entre les rues Ste Marie et St André, dans le quatrième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Magasins, Constance, Ste-Marie et St-André. La bâtisse a un corridor, une galerie devant et derrière, neuf chambres, la cour est pavée, grande citerne, hydrant, etc.

Cette propriété, par un site splendide, près du marché, des églises, des écoles et des lignes de chemins de fer la rend excessivement désirable comme résidence et pour le commerce.

Le lot mesure 20 pieds de face rue des Magasins sur 81 pieds de profondeur entre lignes parallèles, le tout plus ou moins, et borné au fond par une allée commune, 4 pieds de large.

Termes et conditions de la vente—Un tiers ou plus comptant, au gré de l'acquéreur, la balance s'il y en a, à un crédit de un et deux ans, pour billets de l'acquéreur, ... le vendeur ... et ... conditions ... L'acquéreur assumera le paiement de toutes les taxes dues et exigibles pour cette année 1892, ... moment de l'adjudication, et déposera 10 pour cent du prix d'achat comptant au moment de la vente.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur, pardevant Geo C. Préot, Esq., notaire public.

14 fév—14 21 28—mars 6 13 19

ANNONCE JUDICIAIRE.

COTTAGE,

Avec de Vastes Terrains,

—Dans le—

TROISIEME DISTRICT.

LE WHITE HOMESTEAD

—Formant le—

Coin Sud-ouest des rues Remparts et Marigny.

A L'ENCAN.

Julia White et als vs Thomas White et als.

No 32,035—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division B.

VENTE EN PARTAGE

PAR JNO H. O'CONNOR, encanteur—Bureau No 17 rue Carondelet.—SAMEDI, 19 mars 1892, à midi à la Bourse des Encanteurs. Nos 72 et 74 rue St Charles, en vertu d'un jugement de l'Honorable Fred D. King juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, rendu dans l'affaire ci-dessus le 17 novembre 1891, et un ordre subséquent daté et signé dans l'affaire ci-dessus mentionnée le 15 février 1892, il sera vendu à l'encan—

Le cottage formant le coin sud-ouest des rues Remparts et Marigny, dans le Troisième District dans l'îlet borné par les rues Remparts, Marigny, Champs Elysées et St-Claude. Le cottage a 6 grandes chambres, cabinets, cuisine, etc., dans un voisinage bien amélioré. Il y a sur le terrain ... des commodités possibles à proximité et accessibles à plusieurs lignes de chars.

Le terrain mesure en mesure française, 60 pieds de face à la rue Remparts, sur 120 pieds de profondeur et de face à la rue Marigny.

Conditions de la vente—Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur la balance à un crédit de un et deux ans avec tout ... des billets ... garantie par hypothèque, les billets représentant ... 8 pour cent par an ... jusqu'au paiement, ... toutes les taxes pour cette année (1892), ... au moment de l'adjudication et posera 10 pour cent du prix d'achat comptant au moment de la vente.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant James Fahey, Esq. notaire.

17 fév—17 27—5 12 19 mars

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vins et Liqueurs, Cigares, Whiskey, Genièvre,

Comptoirs, Etagères, Vitrines, Réfrigérateur pour la bière, Glaces et meubles de maison.

—A l'encan.—

Mme Wilhelmina C. Rauschkolb, veuve de Jacob Schwenck, individuellement et comme tutrice naturelle et exécutrice testamentaire, vs Peter Rosenstream, tuteur.

No 30,325—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B.

PAR JOHN H. O'CONNOR, encanteur—Bureau No 17 rue Carondelet—MERCREDI, 23 mars 1892, à 11 heures A. M., au local No 562 rue des Magasins entre Ste Marie et St André, en vertu d'un jugement de l'Hon Fred D. King, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, Division B, rendu dans l'affaire, ci dessus, le 17 mars 1891, et signé le 23 mars 1891, il sera vendu à l'encan—

Le contenu de la buvette, vins, liqueurs, cigares, etc., les meubles de maison et effets mobiliers, au local, No 562 rue des Magasins entre les rues Ste-Marie et St-André, le tout d'après un inventaire enregistré

Conditions—Comptant avant livraison.

12 mar—12 19 23

PAR A. BRIGNONI.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Beaux meubles de salon, de chambre à coucher et de salle à manger,

Tapis, nattes, rideaux, abat-jour, etc.

A la résidence No 280 rue Douane, près Villeré.

Mardi, 24 mars.

Succession de Mme Veuve Frederick Slower.

No 34,945—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D.

PAR ALBERT BRIGNONI, encanteur—MARDI, 24 mars 1892, à 11 heures A. M., au No 280 rue Douane, il sera vendu, en vertu d'un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, daté le 11 mars 1892, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un bel ameublement de chambre à coucher, ayant portes à miroirs, ameublement de salon, jolis meubles de salle à manger, belle pendule, tableaux, du plaqué, meubles de cuisine et beaucoup d'autres articles, d'après un inventaire enregistré.

Conditions—Comptant.

12mars—12 13 23 24

PAR ROBINSON & UNDERWOOD.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Actions de la New Orleans City & Lake Rail Road et de Water Works.

Bons à Prime et Bijouterie.

75 Bons à Prime.

29 actions de la Compagnie N. O. Water works. Certificat No 34.

35 actions de la New Orleans City & Lake R. R. Co. Certificat No 227.

Une paire de boucles d'oreilles en diamant.

Une broche en diamant.

Une épinglette en diamant.

Succession de Francis Penn.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.—No 34,598.

PAR ROBINSON & UNDERWOOD—W. C. H. Robinson, encanteur—Bureau, 164 rue Commune—MERCREDI, 23 mars 1892, à midi, à la Bourse des Encanteurs, 72 et 74 rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 8 mars 1892, il sera vendu, les actions, bijouterie, etc., ci-dessus décrits, pour le compte de la susdite succession.

Conditions—Comptant avant le transfert.

11 mars—11 13 17 21 23

VENTES A L'ENCAN.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Propriété de valeur à Carrollton.

Magasin et Résidence en briques, à 2 étages, solidement construit.

Coin des rues Levée et Jackson.

Terrains de choix, pour bâtir, bien situés, et Résidences simples, en bois,

A L'ENCAN,

Dans l'affaire de MAX AUGUSTIN, exécuteur testamentaire, vs. GEORGE EMILE LINTENGER et als.

No 34,718—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS.—Geo. G. Friedrichs, encanteur—Bureau, 177 rue Commune.—SAMEDI, 26 mars 1892, à midi, il sera vendu à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, en vertu de et conformément à un jugement rendu le 10 février 1892 et signé le 18 février 1892, par l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District, Division D, pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir

1° **Le magasin et résidence en briques à deux étages,** substantiellement bâti coin des rues Levée et Jackson, ayant au-devant sur le devant, magasin et buvette salle, cour, loir, salle à manger, office, trois chambres et cuisine au rez-de-chaussée, et couloir, balcon de devant et des appartements avec hersa haut, citerne, cour, auvents, etc. Les terrains sont spacieux et comprennent deux lots de terre, décrits comme suit, à savoir. Deux certains lots de terre, situés dans le Septième District de cette ville, désignés par les Nos 1 et 2 dans l'îlet 15C, maintenant No 141, compris entre les rues Jackson, Levée, Marie et Quatrième sur un plan dressé par L. Surgi, le 12 novembre 1836, déposé comme plan No ..., dans le bureau de J. B. Marks, ancien notaire. Le dit lot No 1 forme le coin des rues Levée et Jackson, et mesure 31 pieds 5 pouces 7 1/5 lignes de face à la rue Levée, 84 pieds de profondeur et de face à la rue Jackson, 104 pieds 3 pouces 7 lignes de profondeur sur le côté touchant le lot No 2, et 24 pieds de largeur dans le fond. Le lot No 2 touche au lot No 1 et mesure 31 pieds 5 pouces et 1/5 lg. de face à la rue Levée; 104 pieds 3 pouces et 7 lignes de profondeur sur la ligne du côté du lot No 1, et 124 pieds 7 pouces 6 lignes de profondeur sur le côté touchant le lot No 3, et 24 pieds de largeur dans le fond (le tout mesure anglaise). Convenable et situé sur la ligne de trafic de Southport. La propriété peut être rendue, par une direction intelligente, un emplacement de première classe pour les marchandises en général.

2° **Cinq certains lots de terre,** avec toutes les améliorations qui y trouvent, situés dans le même district et îlet, et touchant la propriété premièrement décrite, désignés par les Nos 11, 12, 13, 14 et 15, d'après un plan dressé par L. Bringier, voyer, le 16 décembre 1835, déposé comme plan No 23 dans le livre de plans de F. Grima, ancien notaire. Les dits lots mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Jackson, sur une profondeur de 120 pieds entre lignes égales et parallèles. Le lot No 15 formant l'encoignure des rues Jackson et Quatrième

3° **Deux certains lots de terre,** situés dans le même district et îlet, et touchant les lots ci-dessus deuxièmement décrits à l'arrière désignés par les Nos 16 et 17, sur le plan primitif de L. Bringier, voyer, et mesurant chacun conformément 30 pieds de face à la rue Quatrième, sur 150 pieds de profondeur, entre lignes égales et parallèles (mesure américaine). La rue Quatrième est la rue principale de Carrollton, et sur le chemin de Southport.

4° **Cinq certains lots de terre,** situés dans le Septième district de cette ville dans l'îlet No 72 B maintenant No 202, compris entre les rues Sixième, Jeannette, Jackson et Upperline, d'après un plan annexé à un acte de vente de J. Huey à A. Wirs, passé pardevant K. Commagère, notaire, le 16 avril 1860, et de signés comme lot No 1, formant le coin des rues Jackson et Jeannette et par les Nos 2, 3, 4 et 5. Les dits lots Nos 1 à 5, inclusivement, se touchent et mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Jackson sur une profondeur, entre lignes parallèles de 120 pieds

5° **Cinq certains lots de terre** avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le même district et îlet et adjacent à la propriété ci-dessus quatrièmement décrite, désignés par les Nos 6, 7, 8, 9 et 10 sur un plan annexé à un acte passé pardevant K. Commagère, notaire, le 16 avril 1860. Les dits lots se touchent, et mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Jackson, sur une profondeur sur 120 pieds entre lignes égales et parallèles. Le lot No 10 forme le coin des rues Jackson et Sixième. Améliorés avec une maison simple en bois contenant 2 chambres.

6° **Un certain morceau ou portion de terre,** avec toutes les bâtisses et améliorations qui y se trouvent situé dans le District de cette ville, dans l'îlet No 5 C maintenant No 54, borné par les rues Washington, Burdette, Ferris et Commerciale. La dite portion de terre comprend le tout du lot No 16 et de la moitié du fond des lots Nos 14 et 15 et mesurant comme suit, à savoir: le lot No 16 mesurant 30 pieds de face à la rue Ferris sur 105 pieds de profondeur entre lignes parallèles. La moitié des lots Nos 14 et 15 mesurant 52 pieds 6 pouces de face à l'avenue Washington sur 60 pieds de profondeur. L'amélioration consiste en un beau cottage faisant face à la rue Washington, comprenant galerie devant et deux chambres.

Termes et conditions—Un tiers comptant et la balance à un et deux ans, en billets de l'acquéreur avec 8 0/0 d'intérêt par an à partir du jour de la vente, jusqu'à paiement final, garantis par hypothèque spéciale et lien du vendeur et privilège sur la propriété vendue, avec la clause de non aliénation, le transfert des polices d'assurances et la clause effectuée sur les améliorations de la dite propriété pour le montant des billets tenus par le vendeur ou tous autres porteurs, ... l'allocation de 5 pour cent pour frais d'avocat sur le capital et les intérêts en cas où, ... dans le cas de procès pour recouvrer les mêmes, les clauses de toute autre procédure pour obtenir le paiement des dits billets hypothécaires en capital, intérêts et frais, et l'obligation des acquéreurs à payer comptant 10 pour cent du prix d'adjudication au moment ou la dite adjudication aura lieu, et d'assumer le paiement des taxes de l'Etat et de ville pour 1892 en sus du prix d'adjudication, ... stipulé que l'omission de la part de l'acquéreur de satisfaire ... de payer le prix sur tout ... dans les trois jours qui suivront la date de l'adjudication sera considérée comme cause suffisante pour que la propriété soit ... en vente ..., sans autres formalités, et que les frais de la vente ... aux dépens ... défaillant. ... Actes de vente pardevant Fred Deibel, Esq., notaire, aux frais des acquéreurs

Et le même jour, à 3 heures P. M.

au local coin des rues Levée et Jackson le tout et également les meubles et effets mobiliers qui s'y trouvent et qui sont détaillés dans un inventaire enregistré.

Conditions—Comptant sur les lieux.

20 fév—20 27—mars 5 12 19 26

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN

ANNONCE JUDICIAIRE.

Beau Cottage double Neuf.

Sur deux grands lots de terre,

Nos 937 et 939 rue Carondelet, coin Nord-Ouest de l'Avenue Napoléon.

Le plus préférablement situé pour occupation et placement productif.

Succession de Mme Mary H. Lobdell, née Pattison.

No 34,699—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN. W. A. Kernaghan, encanteur, bureau, No 10 rue Carondelet—SAMEDI, 26 mars 1892, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'encan en vertu d'un ordre de l'Hon A. Voorhies, juge de la susdite Cour, Division E, daté le 19 février 1892, dans la susdite affaire, la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Le beau cottage double en bois nouvellement et également construit, dans le Sixième district, Nos 937 et 939 rue Carondelet, coin N. O. de l'avenue Napoléon, dans l'îlet borné par les rues Carondelet, Baronne, Jena et l'avenue Napoléon. La maison est bâtie élevée de terre et retirée de la banquette et contient galeries sur le devant, couloirs sur les côtés et galeries de couloirs, 7 chambres de chaque côté, 5 au rez-de-chaussée et 2 en haut, toutes se rejoignant ensemble et sous un toit, candélabres, installations de gaz, de l'eau et des éviers dans les cuisines, cabinets, deux citernes, hangars, etc., et beaucoup de terrains de chaque côté pour gazons et jardins. Le terrain consiste de deux lots mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Carondelet sur 110 pieds de profondeur et de façade à l'avenue Napoléon et entre lignes parallèles.

Cette belle propriété neuve fait face au Sud et finie, partout en bon ordre et arrangée de la manière la plus convenable et est près de l'avenue St-Charles, et des lignes de chars et dans un voisinage s'améliorant tous les jours. Il n'y a pas de position meilleure pour l'avancement et l'investiteur, spéculateur ou celui qui désire un chez soi, ne trouvera rien de plus convenable ou de plus prometteur. Elle est toujours louée à de bons locataires et est vendue sujette à des baux finissant le 1er octobre 1892, à raison de $490 par an

2° Cinquante actions du fonds-capital de la Mechanics & Traders' Insurance Co. de la Nouvelle-Orléans, d'après les certificats mentionnés dans l'inventaire.

Conditions pour la propriété foncière—Un tiers ou plus comptant, au gré de l'acquéreur; la balance s'il y en a, à 1 et 2 ans, en billets spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur, portant 8 pour cent d'intérêt par an à partir du jour de la vente jusqu'à parfait paiement, 5 pour cent d'honoraires d'avocat en cas de poursuite pour en forcer la collection des billets, les améliorations devant être tenues assurées et la police transférée au porteur ou porteurs de billets et l'acquéreur assumera les taxes dues et exigibles en 1892 en outre du prix de l'adjudication; 10 pour cent comptant du prix d'achat requis de l'acquéreur au moment de la vente.

Pour les actions, comptant avant le transfert.

L'acte de vente pardevant C. Franks, Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur.

20 fév—20 27—5 12 19 26 mars

AVIS.

Je désire faire savoir à mes amis et clients que je suis maintenant attaché à la maison de MM. FASSY & ELLIS, agents de la Compagnie Liverpool and London and Globe Insurance, et le State Investment and Insurance Company, rue Commune, 184, où je serai heureux de leur fournir des polices de premier ordre aux prix les plus réduits. JOS. DROUETT.

Anciennement employé à la Compagnie d'Assurance des Pompiers. 11 mars—1f

Découvertes médicales.

L'état précaire de ma santé ne me permettant plus, depuis quelques années, d'exercer la médecine active, je consacre la majeure partie de mon temps à la découverte et à la préparation de médicaments spéciaux destinés à combattre nombre de maladies chroniques malheureusement trop communes. De temps en temps je parlerai de ces médicaments spéciaux dus à mes recherches constantes et consciencieuses; j'en ferai connaître les effets en un langage simple, à la portée de tous les lecteurs. En attendant, je dirai ici quelques mots de ma découverte récente, réellement précieuse pour la grande majorité des familles: c'est la destruction radicale du pied-de-poux et du plus tourmentant des insectes, la punaise....... et ses œufs. Mon **Punaisicide Liquide** est infaillible pour la destruction de cette vermine quand il est intelligemment employé—et sans lésionarie.

Voici le moment où va avoir lieu l'éclosion des œufs de la punaise. Il est important de prévenir cette éclosion et de réduire ces œufs en poussière partout où ils sont inconnus!

C'est au No 154, rue St-Pierre, que l'on commencera à trouver mon **Mod Bug Killer,** ou Punaisicide, au prix de 75 cents la bouteille de 24 onces.

Toute explication nécessaire sera donnée.

Dr. C. ZERTUT.

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

ANNONCE JUDICIAIRE.

PROPRIETES DE CHOIX

—DANS LE—

Vieux Troisième District.

Propriétés donnant de bons loyers.

Coin des rues Dauphine et Champs Elysées—Belle maison de résidence de famille à deux étages pouvant être divisée en deux corps de logis, si on le désire.

No 463 rue Dauphine, entre Champs Elysées et Marigny—Elégant cottage à distance de la rue.

Nos 61 et 63 rue Marigny, entre Royale et Chartres — Grande maison double à deux étages.

No 118 rue Louisa, entre St-Claude et Remparts—Elégant cottage à distance du trottoir.

No — rue St Claude, entre Louisa et Clouet—Elégante propriété à deux corps de logis.

Coin des rues Louisa et St-Claude—Grand terrain vague

Rue Louisa, entre St-Claude et Remparts—Terrain vague.

Succession de Frank Borge.

No 26,678—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—Placide J. Spear, encanteur—Bureau, No 3 1/2 rue Carondelet.—SAMEDI, 2 avril 1892, à midi, il sera vendu à l'encan, à la **Bourse d'Encan mutuelle,** rez-de-chaussée de la Rotonde de l'Hôtel St-Charles, rue St Charles, entre les rues Gravier et Commune, en vertu d'un jugement rendu le 19 février 1892 et signé le 26 février 1892, par l'Honorable F. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans la susdite affaire, la propriété de valeur ci-après décrite, à savoir—

Cottage rue St-Claude.

1° Un certain terrain ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le troisième district de cette ville, désigné par la lettre D sur un plan dressé par Sidney G. de Lisle, voyer, en date du 27 février 1892, situé dans le carré d'îlet borné par les rues St-Claude, Remparts, Clouet et Louisa. Le dit terrain mesure, d'après ledit plan, 40 pieds 2 pouces de façade rue St-Claude sur une profondeur de 110 pieds entre lignes parallèles, et de droit en titre duquel est-il terrain peut avoir une portion de terre 15 pieds de profondeur et 40 pieds 2 pouces de largeur immédiatement à l'arrière. Les améliorations comprennent un joli cottage en bois à deux corps de logis ayant trois chambres de chaque côté aux et lieux d'aisance, citerne, etc.

Loué $14 par mois.

Cottage No 118 rue Louisa.

2° Un certain terrain, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Troisième District de cette ville désigné par la lettre E sur un plan de Sidney G. de Lisle, voyer, en date du 27 février 1892, dans le carré d'îlet borné par les rues Louisa, St-Claude, Remparts et Clouet, renfermé à quel plan, le dit terrain mesure 34 pieds de façade rue Louisa sur une profondeur de 1 0 pieds 0 pouces entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent un élégant cottage élevé du sol, à distance du trottoir avant galerie devant, salle à manger, 4 chambres à coucher et cuisine, avant, citerne, lieux d'aisance etc. dans la cour et portant le numéro municipal No 118 de la rue Louisa.

Loué $18 par mois.

Le terrain au coin des rues Louisa et St-Claude.

3° Un certain terrain situé dans le Troisième District de cette ville désigné par la lettre A d'après un plan de Sidney G. de Lisle, en date du 27 février 1892 dans le carré d'îlet borné par les rues Louisa, St-Claude, Remparts et Clouet, d'après quel plan le dit terrain mesure 33 pieds de façade sur la rue St-Claude sur une profondeur de 110 pieds 0 pouces entre lignes parallèles et est le terrain formant le coin des rues Louisa et St-Claude.

Terrain rue Louisa, entre St-Claude et Remparts.

4° Un certain terrain situé dans le Troisième District de cette ville, désigné par la lettre C sur un plan de Sidney G. de Lisle en date du 27 février 1892, dans le carré d'îlet borné par les rues Louisa, Clouet, St-Claude et Remparts, d'après quel plan le dit terrain mesure 34 pieds de façade rue Louisa sur une profondeur de 110 pieds 0 pouces entre lignes parallèles ensemble avec le droit de passage à la portion de terre ayant une façade sur 15 pieds de largeur et contigu à lui du côté de la rue Remparts.

Coin des rues Dauphine et Champs-Elysées.

5° Un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Champs-Elysées, Dauphine, Bourgogne et Marigny, désigné comme le terrain No un du dit terrain sur un plan de A. d'Hemécourt du 4 novembre 1860. Le dit plan forme le coin des rues Dauphine et Champs-Elysées et le dit terrain mesure 38 pieds de façade rue Dauphine et 86 pieds ... de façade rue Champs-Elysées ... 8 lignes de profondeur et de façade rue Dauphine.

Les améliorations consistent en une élégante et agréable maison de résidence en bois à deux étages portant le numéro municipal 194 rue des Champs-Elysées, ayant au premier étage corridor, 2 salons doubles, salle à manger, chambre à coucher, cuisine et au second étage, 5 chambres à coucher, 2 chambres à bains, 2 cabinets, galerie de façade, etc., auvents, citerne double, etc. La propriété, si on le désire peut être divisée en deux corps de logis

Loué $45 par mois.

No 463 rue Dauphine.

6° Un certain terrain ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, désigné par la lettre G, sur un plan de Arthur de Armas, voyer, en date du 4 octobre 1886 dans le carré d'îlet borné par les rues **Dauphine, Champs-Elysées, Bourgogne et Marigny** d'après quel plan le dit terrain mesure au pied américain 27 pieds 5 pouces 1 ligne de façade à la rue Dauphine sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces et 5 lignes entre lignes parallèles. Les améliorations consistent en un élégant cottage en bois retiré de la rue avec 5 chambres, 2 cabinets, une cuisine, hangar etc. connu par le numéro municipal 463 rue Dauphine.

Les numéros 61 et 63 rue Marigny.

7° Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de cette ville, désignés par les numéros deux et trois de l'îlet compris entre les rues **Marigny, Chartres, Mandeville et Royale,** sur un plan dressé par Joseph Pilié, ancien voyer de la ville le 3ème jour de mai 1846 et déposé en l'étude de Louis T. Caire, ancien notaire en cette ville, et mesurant comme suit, à savoir:

Le lot No 2 mesure 25 pieds 1 pouce et 2 lignes de face à la rue **Marigny,** sur une profondeur de 155 pieds 2 pouces entre lignes parallèles, au pied américain.

Et le dit lot No 3 mesure 26 pieds 10 pouces et 5 lignes de face à la rue **Marigny** sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces et 5 lignes entre lignes parallèles au pied américain

Les améliorations consistent en une grande résidence double à deux étages, couverte en ardoises, ayant sur chaque côté 10 chambres et corridors dans le fond, grande verandah sur le devant du premier étage, hangar, cave, lieux d'aisances, etc., allée de voiture sur chaque côté, connu par les numéros municipaux 61 et 63 rue Marigny loué à raison de $40 par mois.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, et le reste du prix à un crédit de un et deux ans, représenté par les billets des acquéreurs portant 8 pour cent d'intérêt l'an à partir de leur date garantis par hypothèque spéciale et le privilège du vendeur sur la propriété, avec toutes les clauses ... et 5 pour cent pour honoraires d'avocat pour recouvrement judiciaire du montant des billets, transfert de la police d'assurance aux porteurs des billets, obligation des acquéreurs de payer toutes les taxes dues et exigibles en 1892, en sus des prix respectifs d'adjudication, dépôt entre les mains de l'encanteur de 10 pour cent du montant de l'adjudication pour lier l'acheteur

Actes de vente pardevant Edgar Grima, notaire, aux frais des acquéreurs.

27 fév—27—5 12 19 26 mars—2 avril

ANNONCE JUDICIAIRE.

Placement d'argent rémunérateur.

Un coin des mieux situés.

Bâtisse en briques à deux étages, coin des rues **Dauphine et St-Philippe,** où est établie une boulangerie depuis plus de 25 ans; ensemble avec trois chevaux, soixante barils de farine, deux charrettes de marchand de pain, harnais, installation de magasin, four, auges, bancs et tous les autres accessoires nécessaires à l'exploitation d'une boulangerie.

LE TOUT EN BLOC.

SUCCESSION DE JEAN CAZALÉ.

No 34,888—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, Placide J. Spear, encanteur, bureau No 3 1/2 rue Carondelet.—SAMEDI, 23 mars 1892, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse d'Encan ... St-Charles, rez-de-chaussée de la Rotonde de l'Hôtel St-Charles, rue St-Charles, entre les rues Gravier et Commune, en vertu d'un ordre de l'Honorable Albert Voorhies, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans en date du 16 février 1892, pour le compte de la dite succession, la propriété et les effets ci-après décrits, à savoir—

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tout ce qui y appartient, situé dans le Deuxième district de cette ville, carré d'îlet borné par les rues **St-Philippe, Dumaine, Dauphine et Bourbon** formant l'angle des rues St-Philippe et Dauphine, et mesurant 60 pieds de façade rue St Philippe, sur 75 pieds de profondeur et de façade rue Dauphine. Les améliorations consistent en deux bâtisses en briques à deux étages, où est établie depuis les dernières 25 années une boulangerie. Ensemble avec la propriété ci dessus décrite, seront vendus tous les accessoires de la boulangerie, 60 barils de farine, 3 chevaux, 2 charrettes de marchand de pain, jeux de harnais, comptoir, vitrines, tables, paniers et boîtes, étagères, installations, auges et bancs.

La bâtisse sera ouverte tous les jours pour permettre, à qui le désirera, de la visiter. Une occasion de commencer un commerce de ce genre s'est rarement offerte et pourrait ne jamais plus se représenter encore.

Conditions—Comptant à l'adjudication.

L'acte de vente pardevant Chs J. Théard, notaire, aux frais de l'acquéreur.

20 fév—20 27—mars 5 12 19 26